

RUE

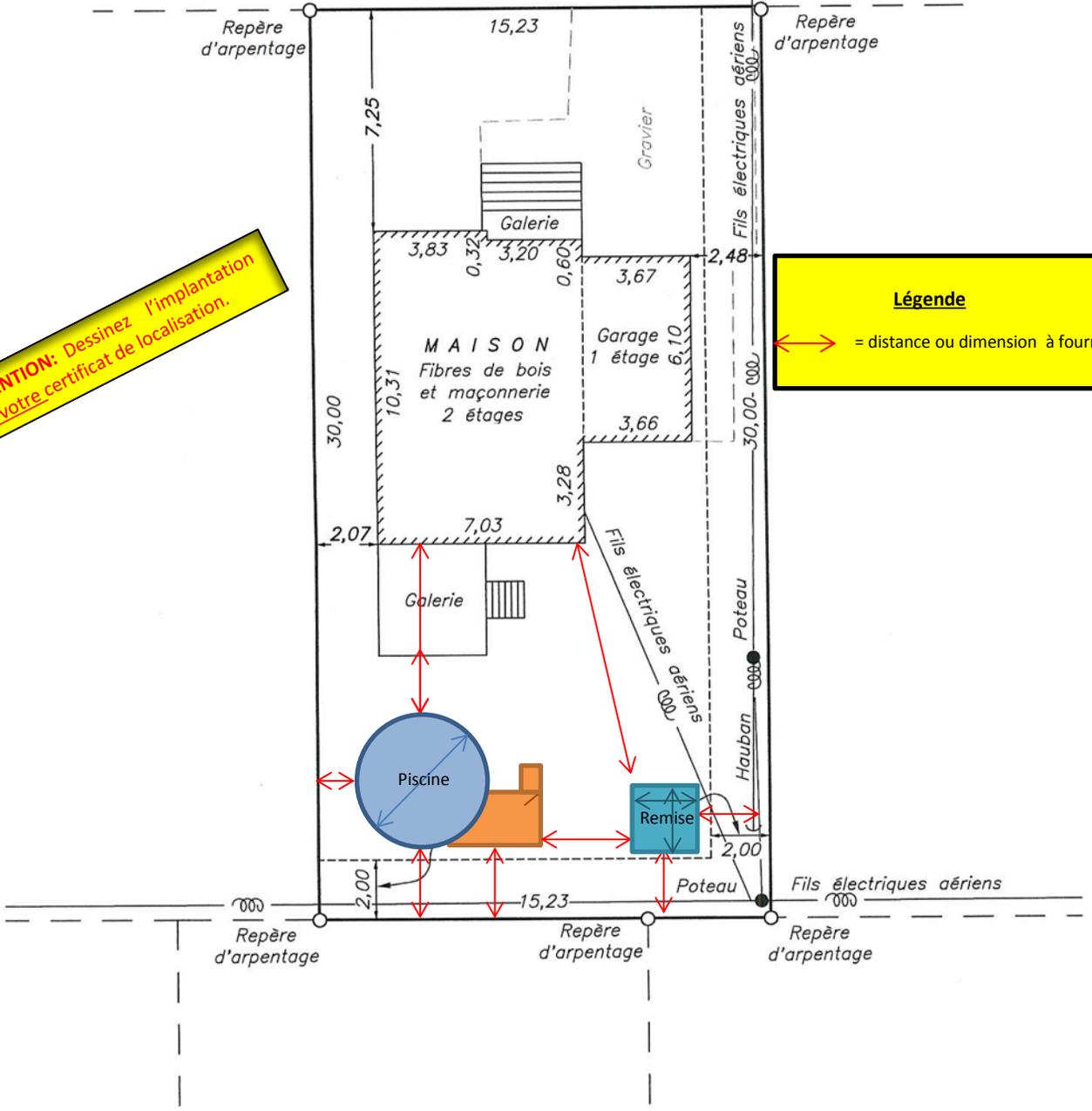


Repère d'arpentage

Repère d'arpentage

ATTENTION: Dessinez l'implantation sur votre certificat de localisation.

Légende
↔ = distance ou dimension à fournir



Exemple d'implantation à soumettre

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Ce plan étant partie intégrante du certificat de localisation exprimant mon opinion sur la situation et la condition actuelles de cette propriété par rapport aux titres, au cadastre ainsi qu'aux lois et règlements pouvant l'affecter. Il ne doit pas être utilisé ou invoqué pour une autre fin (vente ou obtention de prêt hypothécaire) sans mon autorisation écrite. Les mesures de la maison ont été prises à partir des fondations.

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)
1 mètre x 3.28 = mesure en pieds
1 mètre² x 10.764 = superficie en pieds carrés

Échelle : 1 : 200

Levé terrain fait le

RUE

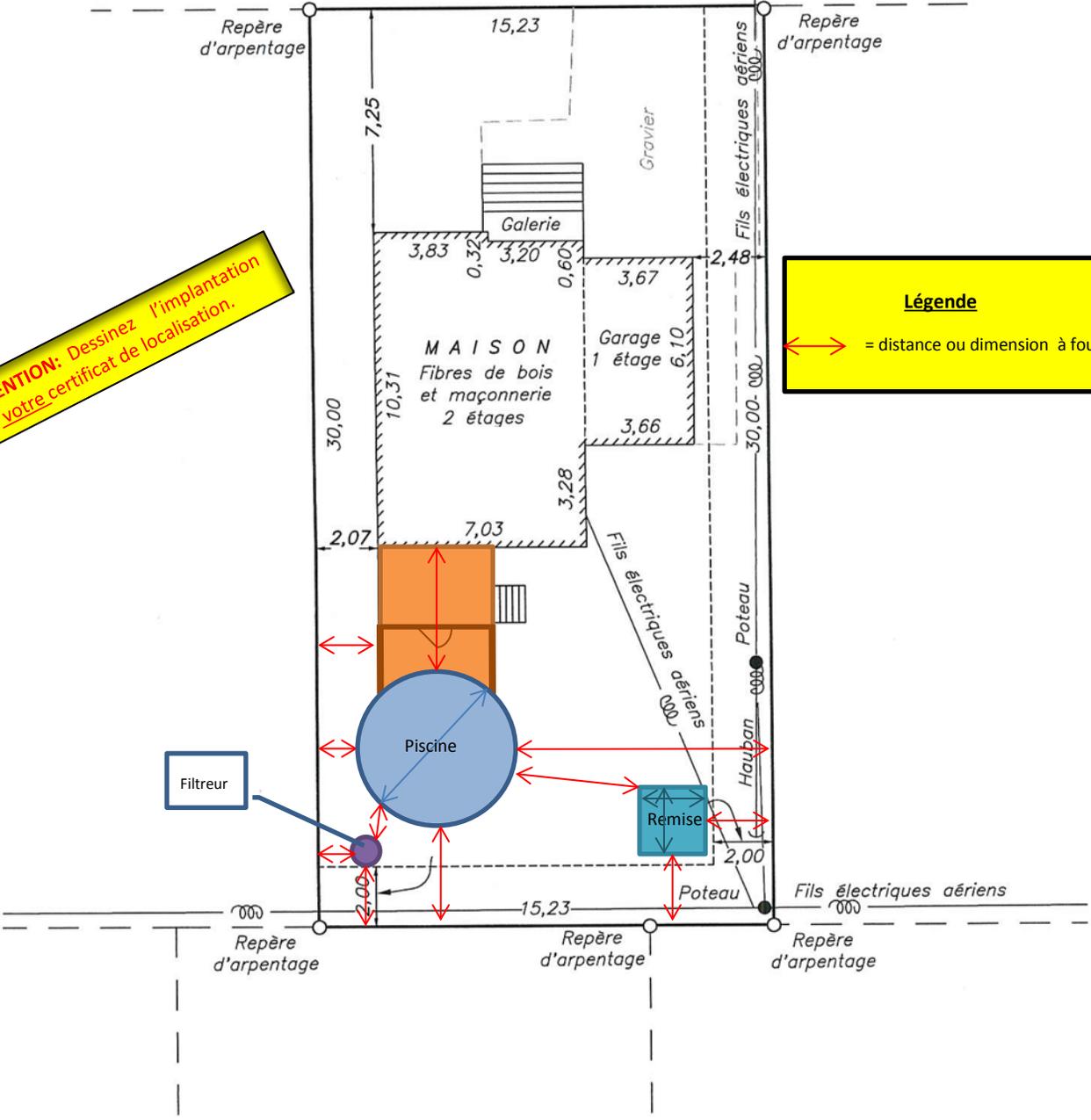


Repère d'arpentage

Repère d'arpentage

ATTENTION: Dessinez l'implantation sur votre certificat de localisation.

Légende
↔ = distance ou dimension à fournir



Exemple d'implantation à soumettre

CERTIFICAT DE LOCALISATION

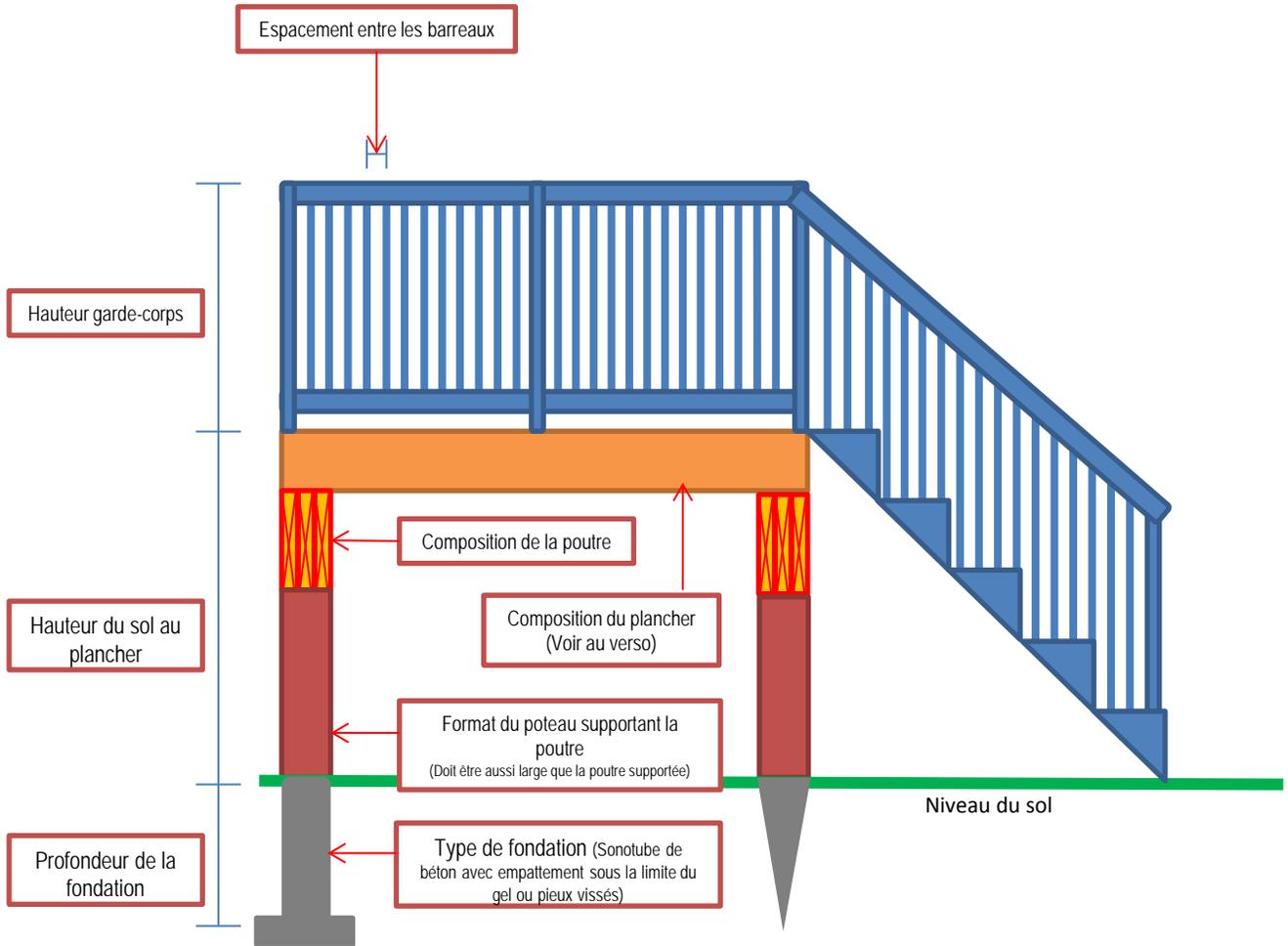
Ce plan étant partie intégrante du certificat de localisation exprimant mon opinion sur la situation et la condition actuelles de cette propriété par rapport aux titres, au cadastre ainsi qu'aux lois et règlements pouvant l'affecter. Il ne doit pas être utilisé ou invoqué pour une autre fin (vente ou obtention de prêt hypothécaire) sans mon autorisation écrite. Les mesures de la maison ont été prises à partir des fondations.

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)
1 mètre x 3.28 = mesure en pieds
1 mètre² x 10.764 = superficie en pieds carrés

Échelle : 1 : 200

Levé terrain fait le

Conception d'une galerie ou d'une promenade de piscine



Information à fournir

Espacement entre les barreaux	
Hauteur garde-corps	
Hauteur du sol au plancher	
Composition de la poutre	
Format du poteau supportant la poutre	
Type de fondation	
Profondeur de la fondation	

RUE



VILLE DE
Beauceville

SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RÈGLEMENT 1667-00-2011 (RDE)
ZONAGE
DATE : 31 DÉCEMBRE 2011
DESSIN : YVAN GATIEN, URBANISTE
MODIFIÉ :
9 JANVIER 2017



RUE

RUE

RUE

